



**COMPTE RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
LE SAMEDI 15 MARS 2025
SALLE POLYVALENTE D'AIGUILLES**

Début de réunion 9h31.

Présentation et remerciement des élus et partenaires présents :

Mme Catherine DUROC – Représentante départementale de l'APF France Handicap et membre du conseil d'administration de l'UDAF, Mme Agnès SIMOND – Conseillère municipale d'Eygliers, M. Christian BLANC – Maire d'Arvieux et président du Parc naturel régional du Queyras, M. Jean-Louis PONCET – Maire de Château-Ville-Vieille et vice-président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ).

Étaient excusés :

Mme Stéphanie ABONNEL – Directrice de l'UDAF, Mme BUCCI-ALBERTO Dominique – Maire d'Aiguilles et présidente de la Commission des affaires sociales et des services de proximité de la CCGQ, Mme Carole CHAUVET – Présidente de l'OPH 05, Mme Pascale MELOT – Directrice du CODES 05, Mme Maryline NOËL – Directrice adjointe de la Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS) des Hautes-Alpes, Mme Catherine PICHET – Conseillère municipale de Guillestre, Mme Sandrine PLAGNOL, Mme Christine PORTEVIN – Maire de Guillestre, Mme Valérie ROSSI – Députée à l'Assemblée nationale, M. Christophe ALOISIO – Directeur général de l'OPH 05, M. Rémy CHARPY – Président de la délégation Alpes du Sud de la Mutualité Française, M. Marc FIQUET – Directeur du Parc naturel régional du Queyras, M. Joël GAUCHE – Conseiller municipal d'Abriès-Ristolas, M. Christophe GERRER – « Education au territoire » au Parc naturel régional du Queyras, M. Dominique MOULIN – Président de la CCGQ, M. Michel MOURONT – Vice-président de la CCGQ et Président de l'Office du tourisme Guillestrois-Queyras, M. Antoine OLLAGNIER – Directeur délégué du Centre hospitalier Aiguilles-Queyras et de l'EHPAD Guil'Écrins, M. Régis SIMOND – Maire de Risoul.

Nombre d'adhérents : 493

Nombre de personnes présentes : 58

Nombre de pouvoirs : 72

Nombre de votants : 130

Le quorum est atteint avec 130 votants (quorum à atteindre : 74 votants), l'Assemblée Générale ordinaire peut commencer.

Tous les documents distribués et présentés lors de l'assemblée générale, sont disponibles sur le site www.queyras.org : (<https://www.queyras.org/vie-associative/assemblee-generale-ordinaire-du-15-mars-2025/>)

Eloïc Ruffoni, membre associé au Bureau de l'ACSSQ, se présente à l'assemblée et anime cette séance. Il souhaite la bienvenue aux membres présents. Jean-Pierre Seror remercie les partenaires présents et présente les partenaires excusés. Jean-Pierre Seror revient sur les événements d'il y a cinq ans, à savoir une période compliquée due au confinement et se réjouit du climat actuel, plus serein.

1. RAPPORT MORAL DES CO-PRESIDENTS ET RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Marc Desrousseaux commence la présentation du rapport moral des co-présidents 2024 en mettant en lumière trois points principaux :

- Le projet social 2025-2028 :

Celui-ci a été piloté par Vincent Vigoureux, stagiaire en master 2 parcours Gestion durable des territoires de montagne. La réalisation d'un questionnaire auprès des habitants, ainsi que deux réunions publiques ont permis de faire ressortir les besoins du territoire. Les résultats ont ensuite été présentés aux organismes tels que la CCSS, la CCGQ et le Conseil départemental des Hautes-Alpes. L'agrément « Centre Social » a ainsi été ré attribué à l'ACSSQ-CS pour les 4 années à venir le 13 novembre 2024. Les différents secteurs ont travaillé de concert pour ce nouveau projet social. Le côté festif, maison commune et lieu de vie restent les fondements du centre social ainsi que de notre association - centre social.

- La communication :

Notre communication connaît également des évolutions, notamment pour la question du territoire du Guillestrois-Queyras. Éric Debrune prend le relais, en expliquant que cette réflexion est menée depuis environ 3-4 ans, notamment via la question de la mobilisation des bénévoles. Pour cela, il est évident de redéfinir l'association et d'afficher clairement ses valeurs et ses projets. Par le biais d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), un professionnel a pu accompagner bénévoles et salariés pour travailler sur l'évolution de l'image de l'association. Il y a eu le constat de changer de nom et de logo. Éric Debrune rappelle que l'association a déjà changé de nom plusieurs fois : elle s'appelait d'abord l'ACQ, puis l'ACSQ et a enfin le nom actuel ACSSQ. Pour donner suite à un travail avec une entreprise de graphisme, Studio Muro, initié en début d'année 2025, l'association a déjà de la matière à exploiter. Il rappelle qu'effectivement, les nouveaux nom et logo ne pourront pas satisfaire l'entièreté des adhérents, bénévoles et salariés. Néanmoins, un travail commun est mené pour convenir au plus grand nombre. Nous organiserons une assemblée générale extraordinaire afin de valider cette évolution de la communication, à travers la modification de nos statuts.

- Lieu de vie :

Le projet social a fait émerger l'importance du lieu de vie commun à tous, notamment grâce à une transversalité entre tous les secteurs de l'association. Jean-Pierre Seror poursuit en exposant le projet « lieu de vie ». Il explique que ce rapport moral 2024 déborde sur l'année 2025, car des projets lancés en 2024 vont se poursuivre dans le temps. Après quelques années au sein des locaux du Grand Laus, il y a le regret de l'agencement de ceux-ci. Les différents audits menés dans le territoire pour les divers projets sociaux mettent en lumière une volonté des habitants de disposer de locaux accueillants, ressemblants à un réel lieu de vie convivial. Actuellement, nos locaux ne répondent pas à cette demande, du fait de son aménagement trop sectorisé. Grâce à une trésorerie solide de l'association, nous pouvons réagencer nos locaux actuels voire créer une extension. L'ensemble des activités mené par l'association se déroule souvent dans des salles polyvalentes et autres locaux privés. Le problème est qu'à l'issue des activités les participants s'en vont, au lieu de partager un moment convivial. Il faudrait donc construire une grande salle d'activités annexée à une pièce conviviale où l'on peut boire un café, lire ou simplement discuter. Actuellement, ce projet n'en est qu'à l'étude de faisabilité. Plusieurs questions se posent d'ailleurs pour la forme de ce lieu. Faut-il construire, faire l'acquisition d'un camion itinérant, modifier ce qui est déjà existant, avoir des activités « hors les murs » ? Dans tous les cas, l'objectif est de s'y sentir chez soi. Il faut également voir à long terme. Ce projet qui peut paraître ambitieux aujourd'hui, permettra de se positionner sur les années à venir. Jean-Pierre Seror donne la parole à Eloïc Ruffoni afin de questionner les adhérents.

Marylène Debrune explique que cette problématique rencontrée par l'ACSSQ-CS est la même pour les municipalités. Catherine Duroc pense qu'il est important que l'ACSSQ-CS prenne ancrage dans le Guillestrois, car même si l'association est de naissance queyrassine, il est important de prendre en considération l'ensemble du territoire. Christian Blanc, prend position en exprimant l'inverse, à savoir qu'il reste primordial de conserver l'identité du Queyras malgré la fusion des territoires en 2017. Adelaïde Gomes revient sur ce qui a été dit, habitante du Roux d'Abriès, elle pense que le lieu de vie devrait naître dans le

Queyras car une bonne partie des activités de loisirs se déroulent à partir du Guillestrois (piscine, cinéma, etc.). Agnès Simond, habitante d'Eygliers comprend les divers avis exposés. Pour elle, il est intéressant de pouvoir exporter l'esprit queyrassin dans le Guillestrois. Si le Queyras pouvait apporter son identité plus solidaire dans le Guillestrois, a priori plus individualiste, cela serait positif. Jean-Louis Bernard, qui avait proposé l'an dernier un changement de nom qui intégrerait le Guillestrois, est un peu irrité par ces propos. Habitant d'Arvieux et de Guillestre, il revient sur le fait qu'un bon nombre d'adhérents à l'ACSSQ-CS sont du Guillestrois. Pour lui, Guillestre reste la porte d'entrée du Queyras et il est important de lier les deux territoires. Jean-Louis Poncet souligne que les prochains mandats apporteront des idées nouvelles quant à ces questions de lieu de vie en s'associant aux structures locales. Il ajoute que la municipalité de Château-Ville-Vieille a pour projet de créer une salle qui pourrait être utilisée par l'ACSSQ-CS. Reine Guiot n'est pas d'accord pour le changement d'implantation car, pour elle, l'association doit rester queyrassine. Jean-Pierre Seror reprend la parole et démontre que cette thématique a apporté beaucoup de débat, qui peut être fracturant. Il rappelle que de nombreuses activités sont menées dans le Guillestrois par les structures locales, dont l'ACSSQ. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire qu'un territoire se sent délaissé au profit de l'autre. Il faut accepter le débat démocratique, les décisions prises et avancer dans le même sens. Pascale Tonda rappelle que la fusion a bouleversé car les pratiques n'étaient pas les mêmes dans les deux territoires. Néanmoins, un travail de longue haleine a été mené avec Max Brémond, ancien président de la CCGQ, et continue de l'être avec les élus actuels. Il faut de l'équité et non de l'égalité car les besoins ne sont pas les mêmes dans le Queyras et dans le Guillestrois. Il faut instaurer et développer dans le Guillestrois dans le respect des autres instances déjà en place tout en conservant l'ancrage queyrassin.

Présentation des résultats du vote à main levée.

Les membres présents et représentés votent pour le rapport moral.

Vote contre : 3 voix.

Abstention : 0 voix.

Vote pour : 127 voix.

L'assemblée générale adopte à la majorité le rapport moral 2024.

2. RAPPORT FINANCIER 2024

David Calvet, commissaire aux comptes du cabinet Audit consultant, présente le rapport financier de 2024. Son rôle est de contrôler et certifier les comptes réalisés par l'ACSSQ-CS. Il rappelle que l'association est de droit privé avec des subventions publiques. La multiplicité des financeurs est la force majeure de l'association, ce qui permet d'éviter des crises en cas de désengagement de certaines subventions. La CCSS reste le financeur principal car elle alloue les subventions au centre social ainsi qu'à la Famille, la Jeunesse et la Crèch'en'do. Il y a également la CCGQ, le Conseil départemental des Hautes-Alpes, l'État, l'ARS, le SIVU, etc. La totalité des subventions 2024 s'élève à 734 525 €. Ce montant a diminué de 16 613 € par rapport à l'année 2023. Cela s'explique par la fin du projet Leader et celui d'Alpsatellites (seulement sur deux mois en 2024). Leur montant représentait environ 70 000 € en 2023.

Tout ceci est compensé par l'État et la CCSS, plus 17 000 € environ et quelques lignes en variation, en fonction des demandes de subvention et des nouveaux projets.

Par suite d'une norme comptable, les reprises de subvention (pour un montant de 33 421 €) ne sont plus des produits exceptionnels, elles sont remontées en autres produits d'exploitation. Ce qui est au plus près de la réalité qu'auparavant. Les produits d'exploitation sont donc en progression et les charges d'exploitation ont baissé, ce qui donne un résultat d'exploitation équilibré.

La participation des usagers et les adhésions sont importantes (137 830 €) et correspondent à l'auto-financement. Beaucoup de structures ont du mal à avoir un auto-financement suffisant.

Les charges de fonctionnement 2024 s'élèvent à 300 841 € contre 365 856 € en 2023, avec la même explication liée aux dépenses engagées sur les projets européens qui n'ont pas eu lieu en 2024.

Quasiment 60 % du budget correspond aux charges salariales de l'équipe de l'ACSSQ-CS pour un total de 533 946 €.

ED

Le résultat du compte de résultat 2024 fait apparaître un déficit de 1 658,46 €, ce qui est très peu pour un budget de presque d'un million d'euros.

Dans un second temps, David Calvet a présenté le bilan de l'association, qui représente une photographie du patrimoine de celle-ci

Bilan actif : l'association investit moins et le matériel s'amortit petit à petit.

Pour l'actif circulant, la différence d'une année sur l'autre, s'explique par l'effet d'encaissement au niveau des partenaires financiers qui attendent les bilans pour le versement du solde comme le projet Européen Alpsatellites, ainsi que la CCSS et le SIVU crèche.

La trésorerie représente 8 mois d'autofinancement.

Bilan passif : les fonds associatifs de 990 852 € représentent l'histoire de l'association : Le Leg pour le bâtiment, les décisions des AG des provisions règlementées, les provisions pour charges qui comprennent le cumul des provisions retraite avec charges comprises.

L'emprunt est celui pour l'acquisition du véhicule Renault Kangoo.

Les dettes d'exploitation sont les factures en cours de paiement sur janvier 2025 et les dettes fiscales, sociales concernent les salaires de décembre versés en janvier 2025.

Les autres dettes correspondent aux fonds dédiés DRAC, quelques partenaires et l'encaissement de chèque CESU des familles crèche en cours.

Pour les produits constatés d'avance nous retrouvons les dons Queyr'avenir pour 2025 et quelques adhésions 2025 encaissées en 2024.

Il y a un bel équilibre de l'association sur sa trésorerie. Grâce à de la rigueur administrative, à une bonne gestion des comptes, ainsi qu'au leg d'une autre association attribué à un projet immobilier, l'ACSSQ-CS garde une très bonne santé financière.

Les comptes ont été certifiés par Monsieur David Calvet, commissaire aux comptes pour être votés par l'assemblée générale ordinaire de ce jour.

Jean-Pierre Seror revient sur cette présentation, en mettant en avant le constat que la trésorerie de l'association est solide grâce à ses réserves. Celles-ci peuvent permettre d'être ambitieux, tout en restant prudent. Il rappelle également que le concours Tremplin Innovation, qui permet d'aider financièrement de jeunes structures, est financé en totalité par des mécènes privés.

Présentation des résultats du vote à main levée.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2024 présenté par le commissaire aux comptes et le trésorier. Elle donne quitus aux administrateurs de l'exercice de leur mandat.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Pascale Tonda prend la parole pour la présentation de l'affectation du résultat 2024. Celui-ci fait effectivement apparaître un déficit de 1 658,46 €. Le budget crèche est impacté car, lors de l'année 2023, il a connu un excédent financier important. Cela a donc dû être réimpacté sur le budget de l'année 2024, avec une demande de subvention moins importante auprès des communes du SIVU crèche.

	2024	2025	DIFFÉRENCE
RÉSERVE SIÈGE SOCIAL	70 984,62	70 984,62	
PROVISIONS POUR SECTEURS HORS CRÈCHE	67 691,81	67 691,81	
PROVISIONS POUR CRÈCHE	155 129,81	132 073,85	- 23 055,96
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	18 391,54	18 391,54	
PROVISIONS POUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	109 616,09	109 616,09	
REPORT ACTIVITÉS	304 320,33	325 717,83	+ 21 397,50
TOTAL	726 134,20	724 475,74	- 1 658,46

Présentation des résultats du vote à main levée

ED

Les membres présents et représentés votent pour la réaffectation du résultat 2024.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité l'affectation du résultat 2024.

4. PAROLES AUX ELUS

Christian Blanc, Maire d'Arvieux, excuse la majorité des membres de la CCGQ et du Conseil départemental des Hautes-Alpes qui se trouvent actuellement à un rassemblement du projet européen « PITER » à Saluzzo. Il y était également convié mais a préféré participer à l'assemblée générale de l'association. Il renouvelle ses félicitations envers le commissaire aux comptes David Calvet qui a présenté de façon très claire les comptes et souhaite longue vie à l'ACSSQ-CS.

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Une présentation visuelle d'une petite vingtaine de minutes est projetée aux membres de l'association afin de revenir sur les événements phares de l'année 2024 en chiffres et images. Ce support est disponible en ligne, sur notre site internet queyras.org et vous donnera un aperçu de la présentation faite. Eloïc Ruffoni expose la richesse de cette présentation. Jean-Pierre Seror met en lumière les membres de l'équipe salariée, qui permet d'œuvrer au quotidien pour les habitants. Marc Desrousseaux remercie Manon Vercueil, Délia Coalova, Cécile Descampiaux et Pascale Tonda pour les réalisations de communication. Les événements projetés à l'écran montrent l'inclusivité ainsi que la diversité d'actions proposées par notre association.

Une question est posée quant à la réalisation de l'atelier cours d'italien en 2024. Cette année, l'intervenant Mickaël Bucci n'a pas eu l'autorisation d'exercer cette activité car il est jeune diplômé de l'Éducation nationale et doit attendre un an avant de pouvoir animer une activité annexe à son métier de professeur. Aucun des autres intervenants sollicités ensuite n'a accepté de se déplacer jusqu'à Aiguilles. Cet exemple de cours d'italien est typique d'un projet porté par les habitants, que l'association a voulu réaliser.

Anne-Françoise Terraz revient sur les activités sportives. Elle avait demandé l'année dernière des réajustements de celles-ci, avec plus de flexibilité. Malgré des évolutions proposées cette année, avec des cours au trimestre, elle déplore que les activités sportives ne se déroulent que sur une journée, le mercredi, et qu'elles n'aient pas lieu en juillet-août. Éric Debrune explique que cette difficulté réside dans les disponibilités de notre prestataire sportive. Il expose également que les habitants à l'année sont les premiers visés et non les résidents partiels. Monique André répond à cette problématique, en effet tous les cours se déroulent le mercredi car l'intervenante n'a que cette journée de disponible pour les cours. Des solutions seront envisagées pour l'année prochaine et sont à l'ordre du jour pour la prochaine commission Sport qui se tiendra au mois de mai pour la programmation 2025-2026. Pascale Tonda explique qu'il y a aussi une dépendance envers le lieu de déroulement des activités sportives. Par exemple, pour les activités aquatiques, l'hôtel L'Équipe à Molines-en-Queyras ne peut pas nous recevoir en pleine saison touristique en même temps que ses clients. Agnès Simond revient sur le fait qu'une très grande partie des activités proposées par d'autres structures ont lieu lors de l'année scolaire et non en période de vacances, période d'absence ou d'indisponibilité pour une majorité.

Présentation des résultats du vote à main levée.

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation du rapport d'activités.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2024.

6. ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2025

Centre social :

Jean-Pierre Seror explique qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu cette année afin d'acter les nouveaux nom et logo et le changement de statuts inhérent.

Éric Debrune rebondit sur le fonctionnement des adhésions. Il y aura une évolution, avec des cotisations familiales en plus de l'adhésion individuelle et personne morale. Il expose l'exemple d'une adhésion de couple pour les familles, voire de tribu en cas de familles recomposées.

Les Aînés :

Éric Debrune expose la problématique d'un manque futur de bénévoles pour animer les séances d'ateliers mémoire « Remue-méninges ». Cela pose la question du bénévolat dans sa globalité, que cela soit de manière ponctuelle ou régulière. Pascale Tonda explique que les bénévoles qui s'occupent actuellement de ces ateliers ont suivi une formation de 2 jours afin d'encadrer au mieux cette activité. Cette formation sera donc proposée aux bénévoles volontaires.

Crèch'en'do :

Eloïc Ruffoni expose que des journées pédagogiques destinées à l'ensemble de l'équipe Crèch'en'do seront proposées et financées entièrement par la CCSS des Hautes-Alpes.

Il y a également un projet de réaménagement de l'espace extérieur de la crèche avec l'acquisition de matériel neuf pour les enfants.

Bienvenue là-haut :

Jean-Pierre Seror rappelle des événements phares de ce secteur culturel. En partenariat avec Fort Queyras, un événement appelé *EPILOG(S)* rassemblera les créations réalisées lors de résidences artistiques menées avec Bienvenue là-haut sur tout le premier semestre. La journée du 28 juin 2025 permettra de proposer une rencontre festive autour de ce projet ouverte à tous.

La coordination du projet « *La Bulle* », tiers-lieu au Centre hospitalier Aiguilles-Queyras a pour but de décloisonner l'EHPAD et le foyer d'accueil médicalisé afin de favoriser les rencontres entre tous. Bienvenue là-haut a été choisi comme partenaire principal dans la création, l'animation et l'aboutissement de ce projet. Cela témoigne de la reconnaissance des autres structures pour mener de concert des projets d'envergure.

Poursuite du festival *Clin d'œil* et ses temps forts, qui rassemblent toujours autant d'habitants pour des projections de courts-métrages.

Famille :

Éric Debrune revient sur une année 2024 particulière pour ce secteur. En termes de recrutement, Laura Baillet est arrivée en poste en début d'année puis a démissionné pour raison personnelle à la fin de l'été. À la suite de son départ, c'est Eugénie Ruffoni qui s'est proposée de reprendre les missions de ce secteur.

Pour le projet Addic'action, les rencontres ont continué lors de l'année 2024, permettant de perpétuer les groupes de paroles.

Il y a la volonté de relancer les sorties famille, tels que les week-ends famille ainsi que les temps d'échanges sur la parentalité.

Pascale Tonda revient sur les divers responsables de secteurs qui se sont succédé à ce poste. D'abord Paul Poussou, puis Amélie Groleaud, Laura Baillet et enfin Eugénie Ruffoni. L'année 2024 a fait perdre un peu de visibilité à ce secteur. Depuis l'arrivée d'Eugénie Ruffoni et la volonté de Michel Mouront de faire réintégrer l'association aux affaires familiales et jeunesse du territoire, le secteur est de nouveau identifié auprès du réseau « partenaires ».

Jeunesse :

Les équipements ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et mini-séjours sont vieillissants, un chantier d'évolution est prévu en ce sens.

Il y a une fracture constatée entre le Guillestrois et le Queyras concernant l'engagement financier des communes du territoire. Actuellement, beaucoup de communes se sont désengagées de cet investissement qui œuvre pourtant pour les familles et les enfants du territoire. Jean-Pierre Seror met en avant une culture différente entre le Queyras et Guillestrois notamment dans sa vision des projets liés à la jeunesse.

Queyr'Avenir :

De nouvelles thématiques sont à développer au sein du collectif, comme la mobilité, la participation pour les Jeux olympiques, etc. Marc Desrousseaux appelle ceux qui le souhaitent à rejoindre ce collectif qui cherche à répondre aux questions d'évolution du territoire.

Sport :

Marc Desrousseaux revient sur l'évènement Agora du Sport organisé le 26 juillet 2024 à l'occasion de la journée d'ouverture des JO de Paris. Cette journée avait pour objectif de rassembler tous les âges, les personnes valides ou porteuses d'un handicap et de les faire participer collectivement à des activités sportives.

Il y a également pour projet de recruter un volontaire en service civique mutualisé entre les secteurs Sport et Handicap-Autonomie.

Handicap-Autonomie :

Ce secteur a plusieurs perspectives pour l'année 2025. Notamment perpétuer les sorties en joëlettes pour les personnes à mobilité réduite.

Il est prévu de réaliser un diagnostic des besoins afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, notamment sur les handicaps invisibles. Hélène Colin demande ce qui est reconnu comme étant un handicap invisible. Catherine Duroc explique à l'assemblée les formes d'handicaps invisibles, tels que les troubles cognitifs, maladies dégénératives, etc. Ceux-ci ne sont pas toujours pris en compte car moins connus et reconnus. Si l'on veut que chacun fasse société, il faut tout reconnaître. Eloïc Ruffoni revient également sur les conséquences des cancers, qui peuvent entraîner des handicaps pas toujours visibles.

Hélène Colin demande si dans le territoire il y a un hôpital qui puisse traiter les pathologies lourdes. L'assemblée répond qu'il n'y en a pas dans le Guillectrois-Queyras. Pascale Tonda rebondit sur cette question en expliquant que la démarche de diagnostic permettra de recenser les besoins et donc d'envisager des solutions. Jean-Pierre Seror expose le constat fait lors de la dernière commission Handicap-Autonomie. Il est important de parler, d'être écouté dans la bienveillance, ce qui est le but de cette commission.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des orientations et perspectives 2025.

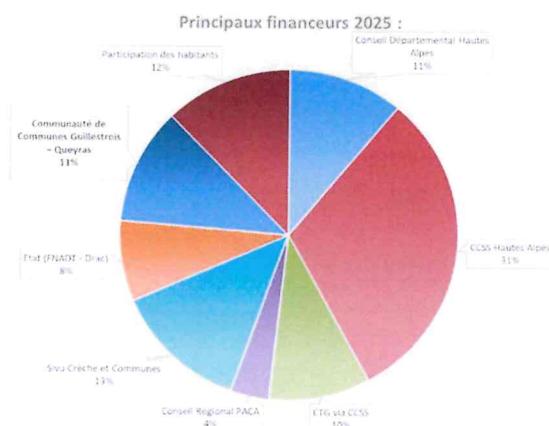
L'assemblée générale adopte à l'unanimité les orientations et perspectives 2025.

7. BUDGET PREVISIONNEL 2025

Pascale Tonda expose le budget prévisionnel 2025 en trois temps : avec un tableau global, un graphique puis un tableau analytique.

D'une manière générale, ce budget a dû être modifié car il a connu divers moments de travail, de juillet 2024 à février 2025. Différents évènements ont conduit à la modification d'un budget initial plus faible que celui présenté. À la Crèch'en'do, depuis deux ans, la loi Norma induisait une masse salariale plus importante pour les structures de la petite enfance. Il a donc dû y avoir des modifications internes, avec des difficultés de recrutement mais aussi des difficultés de financement des partenaires. Au mois de janvier 2025, la convention territoriale globale (CTG) a apporté une aide beaucoup plus élevée et a permis de réajuster le budget. Au vu du contexte actuel, cette aide apporte un soutien très important et apprécié.

Une difficulté a touché grandement les finances du secteur Aînés et de Bienvenue là-haut. En effet, d'année en année, l'enveloppe allouée par la Région SUD PACA diminue, ce qui impacte le résultat financier de ces deux secteurs.



Il est important de présenter de nouveau les principaux financeurs de l'association : la CCSS des Hautes-Alpes, le SIVU crèche et les communes, la participation des habitants, la CCGQ, la CTG via la CCSS, le Conseil départemental des Hautes-Alpes, l'État et la Région SUD PACA. Les financements de la CCGQ et de la CCSS ne vont pas l'un sans l'autre. En cas de désengagement d'une des deux instances, l'autre ferait de même.

SECTEURS	MONTANT BP 2025
CULTURE	137 300 €
CRÈCHE	336 700 €
AÎNÉS	88 325 €
JEUNESSE	68 965 €
SPORT	15 110 €
FAMILLE	32 950 €
CLAS (CONTRAT LOCAL ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE)	12 200 €
HANDICAP-AUTONOMIE	1 200 €
COORDINATION ACSSQ	240 025 €
TOTAL GENERAL BP 2025	932 775 €

Le tableau énonce de manière analytique les budgets pour chaque secteur en 2025. Pour le secteur Handicap-Autonomie, l'enveloppe sera plus conséquente que 1 200 € en raison de l'accompagnement administratif de Cécile Descampiaux, agent d'accueil de l'association et salariée référente du secteur (0.1 ETP).

Présentation des résultats du vote à main levée.

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation du budget prévisionnel 2025.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 arrêté à la somme de 932 775 €.

8. PRESENTATION DES CANDIDATS AUX POSTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Olivier Bacquart se présente à l'assemblée. Il est à l'association depuis une vingtaine d'années et souhaite se représenter au sein du conseil d'administration.

Bruno Genans prend la parole également. Il est très motivé pour continuer à faire partie du conseil d'administration de l'ACSSQ-CS. Il souhaite œuvrer pour la transversalité. Il présente également une nouvelle association naissante dans le Queyras, l'Escambi, avec laquelle il estime important de collaborer.

Monique André fait partie de l'association depuis juillet 2021 à son arrivée dans le Queyras et est entrée au conseil d'administration en 2022. Elle fait partie des commissions Aînés, Sport et, quand elle le peut, Handicap-Autonomie. Elle est à l'origine de l'Agora du sport et tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré pour ce projet.

Marc Desrousseaux, membre sortant, ne souhaite pas se représenter. Il est devenu président d'une association basée sur le 04-05. Il a apprécié ses années au sein du conseil d'administration et du Bureau et restera actif différemment à l'ACSSQ-CS. Jean-Pierre Seror et Éric Debrune remercient Marc Desrousseaux pour ce qu'il a apporté à l'ACSSQ-CS lors de ses mandats.

Adelaïde Gomes se présente à l'assemblée. Cela fait 50 ans qu'elle vient dans le Queyras et est installée à l'année au Roux d'Abriès depuis 1 an. La première adhésion qu'elle a prise au sein d'une structure du territoire est celle de l'ACSSQ-CS, afin de s'intégrer. Elle est issue du milieu médical et a gardé son goût pour les autres et les rencontres. Dans le Queyras, elle trouve que l'entraide est primordiale et que l'ACSSQ-CS peut y répondre de manière moderne pour tous. Pour elle, le social reste son milieu de prédilection, le secteur Aînés, etc. Elle pourra observer et apprendre si elle intègre le conseil d'administration de l'association.

Isabelle Hauber-Imbert est originaire du Queyras et habitante de Guillemestre depuis 2018 mais elle a vécu plusieurs décennies en Lorraine. Le social occupe une place primordiale pour elle. Elle a voulu, après sa retraite, se recréer un réseau de personnes dans le territoire. Elle a donc intégré le conseil municipal de Guillemestre et la CCGQ. Elle se présente à l'association car celle-ci lui plaît beaucoup, du fait de ses actions, de son projet social, etc.

Anne-Laure Veyne remercie l'association d'exister. Elle est arrivée dans le Queyras en avril 2024 avec son conjoint en tant que propriétaire de Fort Queyras. Elle a eu son premier contact avec l'association via les projections de films lors d'un festival *Clin d'œil* mené par Bienvenue là-haut. Du fait de son expérience personnelle, elle participe au fonctionnement de la commission Handicap-Autonomie. Elle exprime être très occupée une grande partie de l'année par le Fort Queyras mais souhaite tout de même s'investir au sein de l'ACSSQ-CS.

Jean-Pierre Seror revient sur la démission de Françoise Paquet qui a œuvré pendant des années au sein du conseil d'administration et du Bureau. Sa démission est dû à un potentiel conflit d'intérêts en tant qu'adjointe au maire d'Aiguilles pour le projet lieu de vie et des raisons personnelles. Jean-Pierre Seror tient à la remercier pour son implication durant toutes ces années.

Les candidats présentés sont élus comme suit :

Membres sortants qui se représentent	VOTES CONTRE	ABSTENTION	VOTE POUR
Monique ANDRÉ	0	0	130
Olivier BACQUART	0	0	130
Bruno GENANS-BOITEUX	0	0	130
Nouveaux membres			
Adelaïde GOMES	0	0	130
Isabelle HAUBER-IMBERT	0	0	130
Anne-Laure VEYNE	0	0	130

L'assemblée générale décide d'élire à l'unanimité ces six candidats pour une durée de trois ans.

Éric Debrune expose qu'à la suite du départ de Marc Desrousseaux, il faudra qu'un membre du Bureau rejoigne le trio pour faire fonctionner la co-présidence.

9. COTISATIONS 2026 PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

Eloïc Ruffoni présente la proposition de cotisations 2026, dont les tarifs n'ont pas changé.

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des cotisations 2026 à hauteur de 14 € pour l'adhésion personne physique et 45 € pour les personnes morales, comme pour l'année 2025.

Présentation des résultats du vote à main levée.

Vote contre : 0 voix.

Abstention : 3 voix.

Vote pour : 127 voix.

L'assemblée générale adopte le prix des cotisations à 14 € pour les personnes physiques et 45 € pour les personnes morales à la majorité pour l'exercice 2026.

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 12h12.

Un repas a été offert à tous les membres présents après cette assemblée générale ordinaire.



ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU QUEYRAS
Centre social rural intercommunal

303 Route de la Chalp - Le Grand Laus - 05470 AIGUILLES

Tél. : 04 92 46 82 55 - Courriel : acssq.queyras@queyras.org - www.queyras.org Siret 387 463 938 00044

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 15 MARS 2025

À Aiguilles, le 15 mars 2025

Le Co-Président,

Éric DEBRUNE